



† CONSEIL DES
ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LANGUE FRANÇAISE
DU CENTRE-EST

Le meilleur
conseil
qu'on puisse vous donner



Le Droit 14-03-09

POSTE À POURVOIR

Notre MISSION
« Outiller l'élève pour
sa réussite scolaire,
son épanouissement
personnel, sa
citoyenneté et son
engagement dans la
catholicité et la
francophonie. »

Diane Doré
Présidente
du Conseil

Lise Bourgeois
Directrice de
l'éducation et
secrétaire-trésorière
du Conseil

Direction des
ressources humaines
4000, rue Labelle
Ottawa (Ontario)
K1J 1A1
Téléphone :
613-744-2555 ou
sans frais
1-888-230-5131
Télec. : 613-746-3165
Courriel :
dir@ceclf.edu.on.ca

Le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE) est à la recherche de personnes intéressées à se joindre à son équipe pour poursuivre avec passion une vision commune, axée sur la collaboration et sur l'innovation en éducation. Avec plus de 18 000 élèves fréquentant 38 écoles élémentaires, 9 écoles secondaires et son école pour adultes, le CECLFCE est LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU CANADIEN D'ÉCOLES de langue française à l'extérieur du Québec.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR OU ANALYSTE-PROGRAMMEUR

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Dossier 95/08-09

1 poste à terme à 100 % du temps, 12 mois
(35 heures/semaine), jusqu'au 31 août 2010

Pour obtenir tous les détails relatifs au poste susmentionné, veuillez consulter le site Internet du CECLFCE au www.ecolecatholique.ca à la rubrique « Emplois ». Il est également possible d'obtenir une copie des offres d'emploi à la réception du Centre éducatif du CECLFCE, situé au 4000, rue Labelle, Ottawa (Ontario), entre 8 h et 17 h.

S'informer avant de se prononcer

C'est avec grande déception que je lisais l'article «Jeanne Charlebois fait bande à part» et l'éditorial «Le feu aux poudres» (*Le Droit*, 11 mars). Sur quels arguments la mairesse de Hawkesbury peut-elle bien se baser pour se prononcer en faveur de la création d'un seul conseil scolaire où les anglophones et les francophones seraient réunis? Sur quelles études s'est-elle basée pour penser ainsi?

N'est-elle pas au courant que des gens se battent et se sont battus pour préserver nos écoles et nos conseils scolaires, publics ou catholiques, mais surtout francophones depuis plus de 100 ans? M^{me} Charlebois ne doit pas être au courant des efforts des gens de Sturgeon Falls, Cornwall

et Penetanguishene qui ont trimé dur afin de protéger leur héritage francophone. Elle ne doit pas savoir ce qu'est le Règlement 17 ou qui sont les sœurs Desloges non plus. Il y a à peine 10 ans, les francophones ont vu la création de 12 conseils de langue française en Ontario. Après tant d'efforts, je ne vois pas l'utilité de se résoudre à abandonner un système bien implanté. De plus, il faut comprendre que les Franco-ontariens sont en minorité et que nos conseils scolaires francophones solidifient notre appartenance et assurent notre survie. Néanmoins, je suis fier des conseillers municipaux qui se disent consternés d'avoir comme mairesse, une personne voulant revenir des siècles en arrière et détruire notre système d'éducation.

M^{me} Charlebois, je suis attristé d'apprendre que vous ne supportez pas la noble cause de défendre les intérêts des Franco-Ontariens. En tant que mairesse de Hawkesbury, ville où laquelle 80% des gens sont francophones, j'aurai cru que vous représenteriez les gens qui vous ont élue.

Maxime Normand,
Hawkesbury

Le Droit 16-03-2009

VOTRE OPINION COMPTE! Le Droit invite ses lectrices et lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Le Droit ne s'engage ni à publier les documents reçus, ni à justifier leur non-publication. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, prénom, adresse et le numéro de téléphone de l'auteur. Seul le nom et lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

En faveur de deux systèmes

Je suis contre la proposition de la mairesse de Hawkesbury, Jeanne Charlebois, qui me semble un peu extrême. Sans aller aussi loin qu'elle, je suis d'avis qu'il faudrait ramener le tout à deux grands systèmes publics non confessionnels: un français et un anglais!

À ce chapitre, l'exemple du Québec est très éloquent: parce qu'on leur interdisait l'accès aux écoles françaises confessionnelles, les nouveaux arrivants non catholiques se sont tournés vers les écoles anglaises prêtes à les accueillir... Et donc, on a raté une bonne occasion de franciser tout ce beau monde pour une question

Le Droit 16-03-09

de religiosité mal placée! Le Québec a appris de ses erreurs et a déconfessionnalisé ses écoles.

En Ontario, nos immigrants francophones non catholiques choisissent bien sûr l'école publique. Et, au rythme où vont les choses, ce sont les écoles catholiques françaises qui disparaîtront. Alors je vous le demande: pourquoi ne pas unir nos forces et mettre dès maintenant nos ressources en commun?

Lucie Caron,
Vanier



ÉTIENNE RANGER, LeDroit

Michael Ignatieff remercie la foule lors du banquet de la francophonie 2009 à Embrun samedi dernier.

Ignatieff et les francophones hors-Québec

C'est un discours presque remarquable que le chef du Parti libéral du Canada, Monsieur Michael Ignatieff, a prononcé devant la communauté francophone de la région, le 14 mars dernier dans le cadre du 11^e Banquet de la francophonie de Prescott et Russell à Embrun. La salle l'a applaudi chaleureusement, notamment lorsqu'il a annoncé qu'une fois au pouvoir, il remettrait en place le Programme de contestation judiciaire et qu'il poursuivrait le Plan d'action sur les langues officielles – la Feuille de route selon l'appellation du gouvernement conservateur.

Le discours de M. Ignatieff ne visait pas qu'à faire des promesses. Il nous a surtout expliqué sa représentation du Canada. «Son Canada», comme il l'a rappelé et sur lequel a-t-il insisté comprend les francophones et les anglophones vivant côte à côte, ensemble et forts et non comme deux solitudes. S'il convient que la défaite des Plaines d'Abraham est une tragédie, il a souligné qu'elle a aussi donné lieu à la survivance des francophones et dont la présence française en Ontario est un valeureux témoignage. C'est ça son Canada!

Monsieur Ignatieff a toutefois montré qu'il avait déjà acquis le vieux réflexe libéral de nier la réalité que vivent les francopho-

nes hors Québec, celle de l'assimilation. Blâmant le Bloc Québécois, qui apparemment soutiendrait qu'il est impossible de vivre en français à l'extérieur du Québec, il en a profité pour mettre ses lunettes roses. Le chef du Parti libéral semble croire que tout va bien à l'extérieur du Québec alors que les données de Statistique Canada de 2006 incluant l'Enquête sur la vitalité linguistique au sein des minorités de langue officielle au Canada continuent de montrer la progression de l'anglais au sein des communautés francophones. Son Canada ne serait-il qu'idéologie?

Au lieu de nier cette réalité qui mine le milieu francophone hors Québec, M. Ignatieff ferait mieux de se confronter aux faits. C'est bel et bien le problème de l'assimilation et la difficulté de vivre en français à l'extérieur du Québec qui justifie un Plan d'action vigoureux de la part du gouvernement canadien. Par surcroît, il n'y a aucune honte à reconnaître qu'il en va de la survie des langues officielles au Canada. M. Ignatieff a aussi tort d'affirmer, que la Loi sur les langues officielles et la Loi 101 garantissent la survie du français au Canada et en Amérique du nord. Certes, ce sont des législations nécessaires dans le paysage linguistique nord-américain. Cela est incontestable.

Toutefois, tant et aussi longtemps que la Loi 101 ne sera pas enchâssée dans la Constitution canadienne et qu'elle ne sera pas protégée des attaques de certains avocats zélés grâce, notamment au Programme de contestation judiciaire, le français ne sera pas reconnu pleinement à sa juste valeur comme langue publique commune au Québec.

Quant à la Loi sur les langues officielles, il a fallu attendre plus de 30 ans après sa promulgation pour le premier Plan d'action, c'est-à-dire, pour que l'on reconnaisse enfin le besoin d'une action plus soutenue dans le domaine du développement des minorités francophones. À force d'utiliser le milieu minoritaire pour bien paraître dans le débat sur l'unité nationale, les gouvernements précédents ont négligé de s'attaquer à la vraie difficulté des francophones, notamment celle de pouvoir vivre en français à l'extérieur du Québec. M. Ignatieff semble malheureusement vouloir poursuivre sur cette même lancée. Nous l'invitons à se raviser. Il en va de sa crédibilité.

**Linda Cardinal,
Chaire de recherche
sur la francophonie
et les politiques publiques
École d'études politiques
Université d'Ottawa**

MODE VIE



ARCHIVES, LeDroit

Nos ambitions pour nos enfants



NADIA GAGNIER
drenadia@ledroit.com

Noémie, 13 ans, trouve les adultes bien compliqués! Depuis qu'elle est toute petite, sa grand-mère souhaite lui offrir des cours de violon. De son côté, Noémie s'intéresse bien plus aux sports qu'à l'apprentissage d'un instrument de musique... d'ailleurs, elle est la meilleure marqueuse de son équipe de soccer. Malgré tout, sa grand-mère se montre parfois déçue qu'elle ne s'intéresse pas plus à la musique classique «qui apporte tellement à la vie des individus», comme elle le dit si bien. Ses parents aussi semblent avoir tracé pour elle le chemin qu'elle devra parcourir. Ils lui parlent souvent de l'importance d'aller à l'école, ce qu'elle comprend très bien, mais également de la nécessité absolue d'obtenir un diplôme universitaire... alors qu'elle veut devenir policière et qu'elle sait bien qu'une technique au Cégep peut être suffisante pour exercer ce métier. Pourtant, ses parents ne sont pas allés à l'université, et ils sont tout de même d'honnêtes citoyens qui s'en sortent très bien financièrement. Pourquoi ne se concentrent-ils pas sur l'atteinte de leurs propres ambi-

tions, plutôt que de lui imposer les leurs? Parfois, Noémie a bien envie de dire à sa grand-mère de suivre elle-même des cours de violon, si ça lui plaît tant que ça, et de dire à ses parents de s'inscrire eux-mêmes à l'université, s'ils regrettent de ne pas y être allés... mais ce serait trop impoli!

En tant que parents ou grands-parents, il est normal d'avoir à cœur l'avenir de nos enfants ou de nos petits-enfants. Il est normal et même très sain de leur souhaiter le bonheur et la meilleure vie qui soit sur Terre. Cependant, plusieurs chemins, forts différents les uns des autres, peuvent les mener à ce bonheur... pas seulement celui que les parents ou les grands-parents aimeraient les voir emprunter.

Au-delà de souhaiter un bel avenir pour son enfant, le rôle d'un parent est de lui apprendre à s'autoévaluer, afin qu'il puisse découvrir quels sont ses intérêts et ses habiletés. Le parent peut également lui faire connaître l'existence de nombreux métiers, professions ou passions. Il faut également que l'enfant apprenne à peser les avantages et les inconvénients des options qu'il considère, afin de prendre de bonnes décisions. Enfin, le parent a le devoir d'écouter, d'encourager, et de supporter son enfant dans l'atteinte de SES objectifs.

Si un parent a tendance à imposer ses ambitions à son enfant, il y a quelques questions qu'il pourrait se poser afin d'identifier d'où vient cette tendance, ce qui lui permettrait de mieux la gérer:

- Est-ce qu'il s'agit d'une ambition que j'avais pour moi-même, mais que je n'ai pas réussi à atteindre? Dans ce cas, c'est injustement une «mission» à mon enfant... celle d'apaiser mes regrets.

- Est-ce que j'ai honte de dire à ma famille ou à mes amis que mon enfant n'a pas atteint tel ou tel objectif? Dans ce cas, c'est mon orgueil que je protège... et non pas l'avenir ou le bonheur de mon enfant.

- Est-ce qu'il existe des gens malheureux parmi ceux qui font le métier que je souhaite pour mon enfant?

- Est-ce qu'il existe des gens heureux parmi ceux qui exercent un métier autre que celui que je souhaite pour mon enfant?

- Est-ce que je confonds «bonheur» et «prestige», ou encore «bonheur» et «performance»?

En fait, imposer ses ambitions à son enfant peut avoir des conséquences fâcheuses... entre autres, l'enfant pourrait se rebeller et entrer dans une lutte de pouvoir, ce qui pourrait influencer ses choix d'une façon malsaine. D'autres enfants plus

soumis pourraient se conformer aux désirs de leurs parents, pour ensuite réaliser avec regret et amertume qu'ils se sont oubliés eux-mêmes en faisant leurs choix.

Bref, si vous n'aviez qu'une seule chose à retenir de cette chronique, ce devrait être le fait

que votre enfant est une personne à part entière, qui sera éventuellement complètement indépendante de vous. Il n'est pas votre prolongement... et c'est très bien ainsi! Lorsqu'il sera adulte, il doit pouvoir s'épanouir, être heureux et fier d'avoir fait de bons choix... SES choix.

UNE PSY VOUS RÉPOND

Q: J'ai deux garçons, Timothée (8 ans) et Jasmin (6 ans). Timothée présente des signes d'agressivité depuis quelque temps. Cela se présente soit en jouant au hockey avec son petit frère (coup de bâton) ou encore par des grognements (Grrrr!). Je trouve que ça devient parfois incontrôlable. Nous intervenons en discutant avec lui ou encore avec des conséquences (réflexion dans sa chambre, suivie d'une discussion). Timothée est un garçon très intelligent et a de très bonnes notes à l'école. Il va même dans une école d'art où des tests de sélection sont administrés pour pouvoir fréquenter cet établissement. Comment dois-je régler la situation? Avez-vous des p'tits trucs?

R: L'agressivité chez les enfants est normale... cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut pas intervenir, en tant que parent! Dans le cas de Timothée, l'agressivité qu'il manifeste semble être nouvelle. Est-ce qu'il vit des situations stressantes en ce moment (ex.: problèmes familiaux, problèmes scolaires, avec ses pairs...)? Est-ce qu'il s'est fait de nouveaux amis plus agressifs, qui pourraient l'influencer? Est-ce qu'il s'est mis à pratiquer un sport dans lequel une certaine agressivité est tolérée, voire même valorisée? Bref, la première étape est de tenter d'identifier la source de son changement de comportement. Ensuite, lorsque vous discutez avec lui, il ne faut pas tomber dans le piège d'adopter un ton moralisateur. Il faut plutôt tenter de l'aider à nommer ses émotions... même les émotions les plus négatives (ex.: la colère). Il faut valider ses émotions en disant que face à certaines situations, il est normal de les ressentir. Le simple fait de se sentir écouté devrait l'aider à mieux gérer cette agressivité. Mais ce n'est pas tout! S'il réagit de façon agressive face à certaines situations, c'est probablement parce qu'il ne sait pas comment agir autrement. Il faut donc lui suggérer des comportements alternatifs... s'il n'a pas le droit de frapper son frère lorsqu'il est en colère, comment peut-il exprimer sa colère autrement? Ce n'est pas évident pour un garçon de son âge et il a besoin d'être guidé dans cet apprentissage... même s'il est très intelligent et qu'il réussit bien au plan scolaire! Bonne chance...



cyberpresse.ca

Publié le 16 mars 2009 à 14h35 | Mis à jour le 17 mars 2009 à 06h42

Québec lance le permis de conduire à puce



Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a dévoilé hier le nouveau permis de conduire à puce québécois. Le Québec est la première province à lancer un tel permis qui pourra remplacer le passeport à la frontière canado-américaine.

Photo: Alain Roberge, La Presse



Catherine Handfield
La Presse

Les conducteurs québécois peuvent se procurer depuis hier le « permis de conduire Plus », une pièce d'identité qui leur permettra de traverser la frontière américaine à compter du 1er juin. Cette solution de rechange au passeport canadien préoccupe un chercheur, qui craint une atteinte à la vie privée.

Le « permis Plus », qui coûte 40\$ de plus que le permis de conduire régulier, est doté d'une puce électronique et d'un code à barres. Ces dispositifs permettront aux douaniers américains d'avoir accès à des renseignements de base sur le voyageur, dont sa photo, son nom, sa date de naissance et son sexe. À partir du 1er juin, les Québécois qui franchissent les frontières terrestres ou maritimes des États-Unis pourront présenter ce document à la place du

passeport canadien. Rappelons qu'à partir de cette date, le gouvernement américain exigera des voyageurs canadiens un passeport ou un autre document sécurisé, dont le « permis Plus ».

Le Québec est la première province canadienne à mettre en place un permis de conduire à puce, a précisé hier le premier ministre du Québec, Jean Charest. La Colombie-Britannique, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan travaillent également sur des projets semblables, a-t-il indiqué.

« Ce que ça permet, c'est de la flexibilité pour les citoyens. C'est rare quand même qu'on transporte notre passeport avec nous tous les jours », a déclaré M. Charest lors d'une conférence de presse qui avait lieu au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. Le premier ministre était entouré du consul des États-Unis à Montréal, Lee McClenny, et du président de la Société de l'assurance automobile du Québec, John Arbour.

Jean Charest a repoussé les critiques concernant la protection des renseignements personnels, affirmant que la Société de l'assurance automobile du Québec avait écouté les commentaires de la Commission d'accès à l'information à ce sujet. « On respecte l'esprit et la lettre de la loi québécoise, a-t-il déclaré. La Commission d'accès à l'information a été satisfaite des démarches qui ont été entreprises. »

La puce, qui sera lisible dans un rayon de 10 mètres, contient uniquement un numéro, a précisé Jean Charest. Ce numéro donne accès à un dossier stocké dans une banque de données gérée par l'Agence des services frontaliers du Canada, et non par les États-Unis.

Vie privée

Benoît Gagnon, chercheur associé à la Chaire du Canada en sécurité, identité et technologie, craint que les autorités américaines ne mettent sur pied leur propre base de données grâce aux renseignements fournis par les autorités canadiennes.

«Le gros point, c'est l'informatisation, a-t-il dit. Les Québécois vont donner de l'information à un gouvernement qui n'est pas le leur et qui pourra créer une certaine base de données.» Les Canadiens dont l'identité serait manipulée pourraient avoir du mal à retrouver un dossier vierge, dit-il.

Jacques Saint-Laurent, président de la Commission d'accès à l'information du Québec, admet qu'il est possible que les États-Unis mettent sur pied leur propre banque de données. «Ce serait mentir que de prétendre le contraire», a-t-il dit.

M. Saint-Laurent souligne toutefois que les douaniers auront uniquement accès aux dossiers des Québécois qui traversent la frontière. De plus, les autorités canadiennes conserveront la liste de personnes ayant consulté leur banque de données.

Pour se procurer le «permis Plus», il faut être citoyen canadien, posséder un permis de conduire valide, résider au Québec et avoir le droit de voyager à l'extérieur du Canada. La mise en oeuvre de l'opération a coûté 12,8 millions.



cyberpresse.ca

LeDroit

613.562.0333 ou nouvelles@ledroit.com

Publié le 16 mars 2009 à 21h52 | Mis à jour le 16 mars 2009 à 21h55

Train Léger

Ottawa demande l'aide des deux gouvernements



Archives, LeDroit

Dominique LaHaye
Le Droit

La Ville d'Ottawa a officiellement demandé, hier, à la province de l'Ontario et au fédéral de piger dans leurs coffres pour l'aider à financer son futur projet de train léger.

La Ville tente de conclure avec ses deux partenaires une entente de principe pour la première phase du projet qui totalise 3,2 milliards \$. Cette somme doit être répartie à parts égales entre la municipalité, la province et le fédéral.

Le ministre fédéral des Transports et des Infrastructures, John Baird, et le ministre ontarien de l'Énergie et de l'Infrastructure, George Smitherman, ont tous deux reçu une demande de financement officielle cosignée par le maire

d'Ottawa, Larry O'Brien, et le directeur municipal, Kent Kirkpatrick.

Cette première étape, dont la construction s'échelonnera sur plusieurs années, comprendra la construction de 40 km de voies pour le train léger sur rail (TLR), allant de la station Pré Tunney à la station Blair avec un tunnel au centre-ville. Ce projet, qui comprend aussi un entrepôt où garer et faire l'entretien des trains, coûtera 1,4 milliard \$.

La Ville demande aussi à ses partenaires de financer la construction d'un nouveau pont enjambant la rivière Rideau et l'avenue Lees, lequel coûtera 45 millions \$.

L'enveloppe globale comprend aussi le prolongement de 15 km du Transitway, entre autres de Cumberland à Blair, coûtant 49 millions \$ et de l'ouest de la station Moodie à la station Bayshore, pour 43 millions \$.

Les travaux prévoient aussi un projet de 207 millions \$ visant notamment à ajouter une nouvelle station de correspondance d'autobus, et éventuellement de train léger, intégrée à l'agrandissement du Collège Algonquin.

Ces projets font partie du nouveau plan directeur des transports de la Ville approuvé par le conseil municipal le 28 novembre dernier.

Copyright © 2000-2009 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.

Optez pour la Balance.



cyberpresse.ca

Publié le 16 mars 2009 à 19h19 | Mis à jour le 16 mars 2009 à 20h24

Jacques Ménard s'attaque au décrochage scolaire



Photo: La Presse

Jocelyne Richer

La Presse Canadienne
Québec

L'avenir du Québec est compromis si on ne réussit pas à lutter efficacement contre le décrochage scolaire, croit le président de la Banque de Montréal, Jacques Ménard.

M. Ménard préside un groupe de travail qui rendra public mardi à Montréal un rapport très attendu sur le décrochage scolaire.

Ce sera le point de départ d'un vaste chantier national de lutte à ce fléau, mené autour de 10 interventions ciblées.

Il s'agit d'ailleurs d'une initiative citoyenne et non d'une commande

gouvernementale, précise-t-il, pour bien montrer l'intérêt qu'il accorde à cette question.

Le rapport, d'une soixantaine de pages, fera époque, assure-t-il. C'est du moins ce qu'il espère ardemment, vu l'importance de l'enjeu.

Ce document se concentre sur diverses expériences de lutte au décrochage scolaire menées à l'étranger et au Québec, notamment au Saguenay, examine les causes et les conséquences du problème, calcule son coût social et s'attarde à formuler une série de 10 recommandations, présentées comme autant d'«actions» à entreprendre.

Le but consiste à impliquer le plus grand nombre possible d'intervenants dans le projet, en créant une véritable «mobilisation sociale» autour du problème.

«Il n'y a pas un secteur ou une priorité beaucoup plus importante à mes yeux que l'avenir du système d'éducation», dit sans détour M. Ménard, au cours d'une entrevue à La Presse Canadienne, lundi.

Compte tenu du vieillissement de la population et dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, le taux de décrochage au Québec apparaît comme une véritable tragédie pour les années à venir, dit-il.

C'est notre niveau de vie collectif qui est en jeu.

«Notre performance en éducation va être le nerf de la guerre et un prédéterminant fondamental à savoir si le Québec va être capable de se démarquer et maintenir son niveau de vie actuel», selon lui.

Les mots-clés: «concertation» entre tous les intervenants et «continuum» dans l'action, de la garderie à la fin de l'école secondaire, sans négliger le délicat passage entre le primaire et le secondaire.

«Il y a 10 initiatives, dix actions que nous proposons, dans lesquelles nous allons nous engager dans les mois et l'année qui va venir», explique-t-il, persuadé qu'il n'aura pas de difficulté à créer un effet boule de neige.

«Le téléphone ne déroutait pas», tellement il y a de gens de divers milieux qui s'offrent à participer à embarquer dans le projet, soutient-il.

Au Québec, le taux de décrochage est en hausse constante. En 2000, 26 pour cent des jeunes du secondaire du réseau public quittaient l'école sans diplôme, et en 2007, c'était le cas pour près de 29 pour cent d'entre eux.

Le rapport a été préparé, bénévolement, par la firme de consultants McKinsey, à la demande du groupe de travail dirigé par M. Ménard.

Ce groupe, constitué de 27 personnes issues de divers milieux, s'est réuni à plusieurs reprises, à la suite d'un grand forum sur le sujet tenu à Beauport l'automne dernier.

D'ailleurs, une nouvelle initiative du même genre sera à l'ordre du jour cet automne, pour lancer les chantiers d'action.

Au sein du groupe, on trouve des représentants du milieu des affaires, des commissions scolaires, de même que le sous-ministre à l'Éducation.

Les auteurs du rapport interpellent tous les intervenants susceptibles de réduire le taux de décrochage: gouvernement, gens d'affaires, enseignants, parents, commissions scolaires, travailleurs sociaux, philanthropes et milieux communautaires.

Le décrochage entraîne un coût social très élevé, notent les auteurs du rapport.

«On n'a pas les moyens de se payer de ne rien faire», affirme M. Ménard.

L'automne passé, l'économiste Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), évaluait à un demi-million de dollars le coût de chaque décrocheur.

Il arrivait à ce total en calculant les pertes de revenus anticipés, le coût supplémentaire en soins de santé et le manque à gagner en rentrées fiscales pour l'État.

Or, il en coûterait bien moins cher de prendre les mesures requises pour lutter contre ce fléau, dit M. Ménard.

Chaque année, au Québec, plus de 18 200 adolescents rejoignent les rangs des décrocheurs.

Les priorités de M. Ménard en matière d'éducation sont les suivantes: bulletin chiffré, accès aux garderies pour tous les enfants, refonte des programmes d'enseignement au primaire, services d'orientation au secondaire, instauration du professeur-titulaire (secondaire un, deux et trois), et d'un tuteur (secondaire quatre et cinq).

Maybe it's time to go back to the chalk board

Early start to school year shouldn't be this complicated

BY RANDALL DENLEY, THE OTTAWA CITIZEN MARCH 17, 2009 8:02 AM



Randall Denley

Photograph by: The Ottawa Citizen, The Ottawa Citizen

Defining exactly how much learning young Ontarians require is obviously a precise science. The provincial education ministry dictates that there be 194 school days in the school year. Presumably, a mere 193 days would leave our students short of valuable knowledge while 195 days would simply overload them.

It's that inflexible provincial rule that is causing parents some anguish over Ottawa school boards' unusual decision to start the school year before Labour Day. Since the major Catholic and public boards made that decision, companies that employ teens have said that they were counting on having them available until Labour Day, day camp owners have found themselves offering a product that won't be required and parents have complained that the early start fouls up holiday plans.

Ottawa parents and businesses will be even more incensed when they see how easily the Toronto District School Board has solved this puzzle. Labour Day falls on Sept. 7 this year, squeezing the school year. In Toronto, the board has resolved the difficulty by scheduling two professional activity days before Labour Day. The students themselves will start the Tuesday after the summer-ending holiday, as they usually do. A Toronto board spokesperson says other boards in the Greater Toronto Area are likely to follow the same pattern.

A staff-dominated committee at Ottawa's public school board considered five different ways to deal with the scheduling issue, but none of them included showing up for work before the students checked in.

Board chair Lynn Scott says the professional activity days are more valuable to teachers when scheduled during the school year. One alternative proposal, not chosen by the board, would have started the school year off on a happy note by scheduling holidays for Sept. 3 and Sept. 4, then resuming classes on the normal day.

This would have had the unpleasant effect of reducing the critical two-week Christmas break, which is what everyone gets, right?

Part of the complication for school boards is having to accommodate Premier Dalton McGuinty's ill-thought-out Family Day holiday. Add that to six PA days, two weeks at Christmas, a week in March and the usual Thanksgiving, Easter and Victoria Day holidays and a 10-month school year can just fly by. The idea of students attending school in July and August is unthinkable, of course, because they have to be home to help harvest the crops. At least, that was the case the last time the issue was really examined.

While the Ontario education system is tying itself in knots trying to squeeze in the minimum number of days of schooling, no one is suggesting that maybe the year should be a bit longer. That would be heresy.

However, let's connect that concept to another education number puzzle. Earlier this month, the Ontario government proudly announced that 77 per cent of students graduated with high school diplomas last year. This has crept up nine percentage points since 2003-04, aided by a provincial rule compelling students to stay in school longer, new non-academic courses and fun with figures.

The government generously measures how many students graduate from the four-year program in five years and says that makes the number properly comparable to how many used to graduate from a five-year program in five years. One suspects that the province doesn't want to collect the four-year number because it would be lower, negating the apparent improvement in graduation rates.

Simple arithmetic suggests that taking five years adds 25 per cent to the cost of a student's high school education. One would have hoped that would mean something to the cash-strapped province. The word "productivity" is seldom heard in education circles, but students will run into it soon enough. Unless they go to work for the education ministry, of course.

Ontario keeps telling the world that it has a highly educated workforce, and yet 23 per cent of students are having a tough time getting out of high school. That doesn't mean they will never graduate, but they are well on the way to lives of limited prospects.

The reasons for student success are no doubt complex, but time on task is surely a factor. Review is terribly old-school, but it is beneficial. And yet we have a school year that is so laden with holidays that it can be a struggle to squeeze in the minimum number of school days. Perhaps our students would be more successful if they spent more time in school, at least in secondary school. Is this week's March Break really necessary, for example? There is no March Break in the real world.

The McGuinty government is willing to try any creative measure to get graduation rates up, except the most obvious one; asking students and teachers to work harder. Why not?

Contact Randall Denley at 613-596-3756 or by e-mail at rdenley@thecitizen.canwest.com

© Copyright (c) The Ottawa Citizen